

**1998 :**  
**LES LOIS ADOPTÉES**  
(hors conventions internationales)

**23 janvier 1998**

Loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière.

**6 février 1998**

Loi tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier.

**19 février 1998**

Loi permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré d'intervenir sur le parc locatif privé.

**24 février 1998**

Loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire.

**6 mars 1998**

Loi portant ratification et modification de l'ordonnance du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte.

Commission des affaires culturelles, familiales et sociales

le passage aux **35 heures** mais aussi...

**E**N 1998, LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES a consacré l'essentiel de ses travaux à l'étude et à la préparation de textes sociaux. La commission a connu de longues discussions lors de la préparation de **la loi du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation relative**

**à la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Ce texte a fait l'objet de plus de cinq cents amendements en première lecture et de 4 « navettes » au total. Il constitue l'œuvre législative principale de cette année. Paru dès après la promulgation de la loi, un rapport d'information de M. Jean Le Garrec (n° 984 du 17 juin 1998) présente aux "utilisateurs" de la loi les modalités d'une négociation réussie.**

La commission a également été largement impliquée dans la préparation de **la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, pour l'examen de laquelle une commission spéciale a été créée, dont l'un des rapporteurs était le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.**

A l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, la commission a débattu de manière approfondie tant de l'avenir des régimes de retraite que de la responsabilité des professions médicales et de l'industrie pharmaceutique dans la maîtrise des dépenses de santé.

La commission a enfin préparé la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 renforçant la veille sanitaire et le contrôle sanitaire des produits destinés à l'homme.



■ M. Jean Le Garrec, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.



Commission des affaires étrangères

agir pour **les Droits de l'homme**

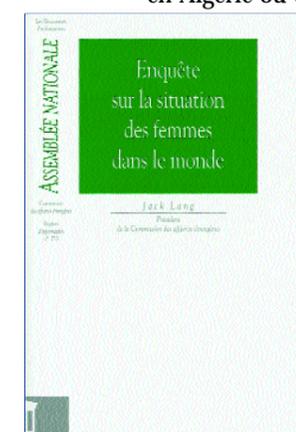
**L**A COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES de l'Assemblée nationale procède traditionnellement à l'examen de tous les traités et conventions soumis au Parlement avant ratification. En 1998 la commission, puis l'Assemblée nationale, ont ainsi autorisé la ratification de conventions sur l'élargissement de l'OTAN, l'adoption internationale, la charte sociale européenne... Également chargée du contrôle de la politique étrangère, **la commission a choisi de mettre l'accent sur l'importance des Droits de l'homme dans la politique étrangère de la France.** L'audition publique du Dalaï Lama ou de dissidents chinois traduit ce souci, comme la publication d'un rapport d'information de son président, M. Jack Lang, sur les droits des femmes dans le monde (n° 733 du 25 février 1998).

Les missions de la commission en Algérie ou dans les pays issus de l'ancienne Yougoslavie ont permis de rappeler



■ M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères, lors de la réception du Dalaï Lama au Palais-Bourbon.

les droits des victimes des conflits. C'est encore le sens de la création, avec la commission de la défense, d'une mission d'information sur le génocide rwandais. Un groupe de travail a étudié le rôle des compagnies pétrolières dans la politique étrangère, en particulier leur rôle social et environnemental. Renforcement donc de l'activité traditionnelle de contrôle qui s'est traduite par les multiples auditions du ministre des affaires étrangères et des ministres délégués aux affaires européennes et à la coopération et au développement. Celles-ci ont été complétées par **l'institution, à l'automne 1998, de l'audition, chaque semestre, du ministre des affaires étrangères du pays exerçant la présidence de l'Union européenne sur les objectifs de cette présidence.**



**6 mars 1998**

Loi portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer.

**6 mars 1998**

Loi relative à la sécurité et à la promotion d'activités sportives.

**7 mars 1998**

Loi relative au fonctionnement des conseils régionaux.

**16 mars 1998**

Loi relative à la nationalité.

**6 avril 1998**

Loi portant réforme de la réglementation comptable.

**14 avril 1998**

Loi relative au régime local d'assurance maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

**17 avril 1998**

Loi ouvrant le droit à une allocation spécifique aux chômeurs âgés de moins de 60 ans ayant 40 annuités de cotisations d'assurance vieillesse.

**21 avril 1998**

Loi portant adaptation du code minier aux départements d'outre-mer.

Commission de la défense

## réussir la professionnalisation des armées



■ La commission de la défense auditionne le ministre de la défense nationale, M. Alain Richard, sous la présidence de M. Paul Quilès.

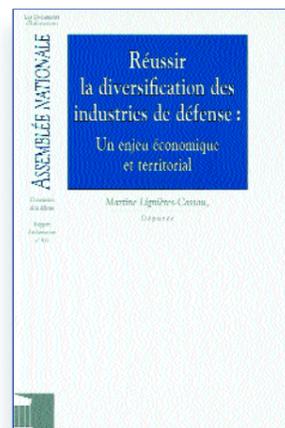
**L**A COMMISSION DE LA DÉFENSE a principalement consacré ses travaux à la réorganisation de notre défense rendue nécessaire par le bouleversement du paysage stratégique.

Poursuivant le travail entrepris par son président, M. Paul Quilès, dans son rapport d'information n° 203 du 3 septembre 1997 sur les perspectives de l'industrie française

de défense, la commission a adopté le rapport d'information n° 911 du 22 mai 1998 de Mme Martine Lignères-Cassou sur les possibilités de diversification de ces industries.

**La commission** a suivi, dans le cadre du débat budgétaire, le processus de professionnalisation des armées. **Elle a porté sa réflexion sur la définition de l'équilibre, durant cette transition, entre les besoins des armées en conscrits et le souci que les incorporations ne fassent pas perdre leur emploi aux jeunes.**

Elle a enfin veillé, en liaison avec la commission des affaires étrangères, à améliorer le contrôle du Parlement sur les opérations extérieures avec la création d'une mission d'information, présidée par le président de la commission de la défense, sur le rôle de la France, d'autres pays et de l'ONU dans le conflit rwandais.



Commission des finances

## un rôle pilote à l'heure de l'euro

**E**N 1998, LA COMMISSION DES FINANCES a pleinement exercé ses fonctions traditionnelles de prospective et de contrôle en matière économique et budgétaire. A l'initiative de son président, M. Augustin Bonrepaux, **la commission a auditionné M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds Monétaire International, et M. Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, sur le développement de la crise économique et financière en Asie et dans le monde.**

La commission a également largement débattu du passage à l'euro. Elle a entendu sur ce sujet M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle a

joué un rôle pilote dans la nouvelle définition du statut et des missions de

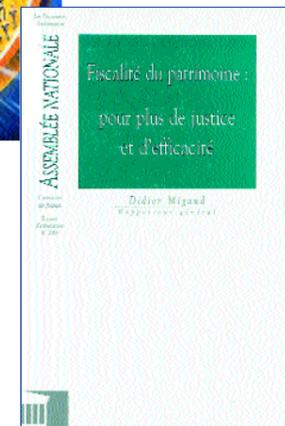


■ Débat sur le passage à l'euro : la commission auditionne, sous la présidence de M. Augustin Bonrepaux, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn.

la Banque de France à l'heure de l'union monétaire.

En matière budgétaire (1586 milliards de francs de dépenses pour 98), les commissaires ont procédé à des contrôles sur pièces et sur place et auditionné en cours d'exercice les ministres de la défense, du logement, de l'environnement et de l'aménagement du territoire sur l'exécution de leurs crédits.

Menant une réflexion prospective sur l'évolution des prélèvements obligatoires, la commission a adopté les rapports d'information de Mme Nicole Bricq (n° 1000 du 23 juin 1998), MM. Didier Migaud (n°1065 du 16 juillet 1998) et Edmond Hervé (n° 1066 du 16 juillet 1998) portant respectivement sur la fiscalité écologique, la fiscalité du patrimoine et la fiscalité locale.



1998 :  
LES LOIS ADOPTÉES  
(SUITE)

11 mai 1998

Loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile.

12 mai 1998

Loi modifiant le statut de la Banque de France.

14 mai 1998

Loi permettant à l'enfant orphelin de participer au conseil de famille.

14 mai 1998

Loi portant diverses dispositions relatives à la formation professionnelle des avocats.

19 mai 1998

Loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

25 mai 1998

Loi organique relative à l'exercice, par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

25 mai 1998

Loi déterminant les conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger.

13 juin 1998

Loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail.

17 juin 1998

Loi relative à l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et à leur destruction.

17 juin 1998

Loi relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs.

1<sup>er</sup> juillet 1998

Loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.

1<sup>er</sup> juillet 1998

Loi portant transposition de la directive du Parlement européen et du Conseil, du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données.

2 juillet 1998

Loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Commission des lois

un grand pas pour la Nouvelle-Calédonie

LES THÈMES DE LA CITOYENNETÉ ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES ont été au centre des préoccupations de la commission des lois.

Elle a préparé la loi du 16 mars 1998 qui rétablit l'automaticité de l'acquisition de la nationalité française à la majorité par la naissance et la résidence en France. A l'occasion de l'examen de la loi du 11 mai 1998 sur l'entrée et le séjour des étrangers et le droit d'asile, elle a favorisé l'inscription dans notre droit des principes de la convention européenne des Droits de l'homme.

La commission s'est attachée à garantir l'exercice des libertés publiques lors de l'examen du projet de loi sur les polices municipales et de celui instaurant un conseil supérieur de déontologie de la sécurité. Favorable à la modernisation de la vie politique,

la commission a complété le projet de loi relatif au cumul des mandats par de nombreux amendements.

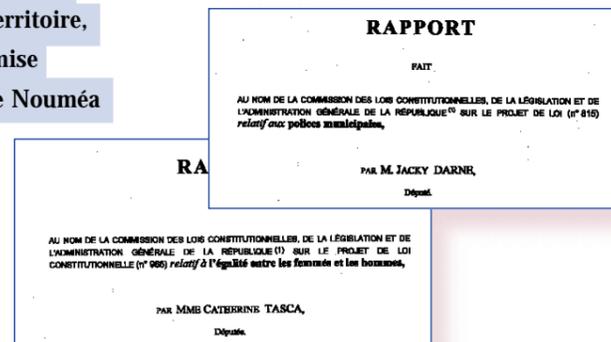
La commission, qui a effectué deux missions dans le territoire, s'est mobilisée pour la mise en œuvre des accords de Nouméa en Nouvelle-Calédonie.



Mme Catherine Tasca, présidente de la commission des lois, en mission en Nouvelle-Calédonie.

Sur la proposition de son rapporteur, Mme Catherine Tasca, présidente de la commission, elle a fait adopter par l'Assemblée le texte qui allait devenir la loi constitutionnelle du 20 juillet 1998 relative à la Nouvelle-Calédonie.

Après l'approbation, le 8 novembre, de l'accord de Nouméa, M. René Dosière a été nommé rapporteur des deux projets (organique et ordinaire) prévus par la loi constitutionnelle afin de déterminer les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cet accord, qui ont été adoptés en première lecture le 21 décembre 1998.



Commission de la production et des échanges

de l'artisanat à l'aménagement du territoire



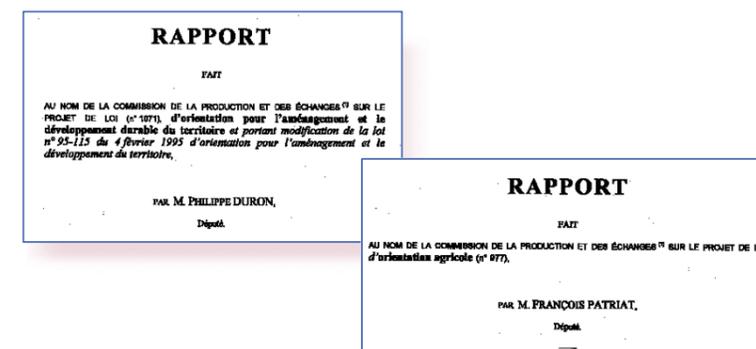
M. André Lajoinie, président de la commission de la production et des échanges.

EN 1998, LA COMMISSION DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES, a, en grande partie, consacré son activité aux dossiers agricoles et européens. La commission a auditionné plusieurs commissaires européens, parmi lesquels Mme Monika Wulf-Mathies (politiques régionales) et M. Karel Van Miert (concurrence). La commission a étudié la réforme de la Politique agricole commune. Elle a aussi préparé l'adoption par l'Assemblée du projet de loi d'orientation agricole qui dessinera le cadre de l'évolution

de notre agriculture pour les dix ans à venir. La commission a en outre débattu du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

A retenir enfin, l'examen par la commission d'une proposition de loi de M. Michel Crépeau, député de Charente-Maritime, visant à déterminer les conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger.

Avec l'appui de la commission, cette proposition est devenue la loi du 25 mai 1998 qui réserve l'utilisation de l'appellation de « boulanger » et de l'enseigne de « boulangerie » aux professionnels assurant eux-mêmes, en un même lieu, le pétrissage de la pâte à pain, sa fermentation, sa mise en forme et la cuisson du pain sur le lieu de vente aux consommateurs.



1998 : LES LOIS ADOPTÉES (SUITE)

3 juillet 1998

Loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

8 juillet 1998

Loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel.

8 juillet 1998

Loi relative à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural.

8 juillet 1998

Loi portant transposition de la directive du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers.

8 juillet 1998

Loi instituant une commission consultative du secret de la défense nationale.

20 juillet 1998

Loi constitutionnelle relative à la Nouvelle-Calédonie.

29 juillet 1998

Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.

3 novembre 1998

Loi relative à l'office des produits de la mer.

9 novembre 1998

Loi portant règlement définitif du budget 1996.

18 novembre 1998

Loi relative à la profession d'officier de police judiciaire.

27 novembre 1998

Loi portant sur les centres de soins gérés par la mutualité sociale agricole.

18 décembre 1998

Loi relative à l'accès au droit.

18 décembre 1998

Loi relative à la participation des employeurs à l'effort de construction.

18 décembre 1998

Loi relative à l'obligation scolaire.

18 décembre 1998

Loi relative aux services de transport aérien.

**1998 :**  
**LES LOIS ADOPTÉES**  
**(SUITE)**

**23 décembre 1998**

Loi portant sur le financement de la sécurité sociale pour 1999.

**30 décembre 1998**

Loi de finances pour 1999.

**30 décembre 1998**

Loi de finances rectificative pour 1998.

**31 décembre 1998**

Loi portant validation législative d'actes administratifs.

**5 janvier 1999 \***

Loi portant règlement définitif du budget 1995.

**6 janvier 1999 \***

Loi relative aux animaux dangereux.

**19 janvier 1999 \***

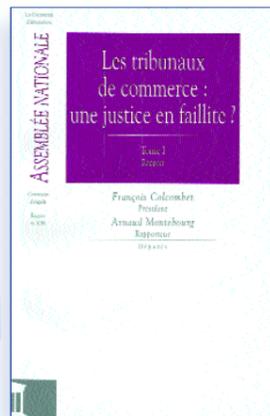
Loi portant sur l'élection des conseillers régionaux.

\* Adoption en 1998, promulgation en 1999.

Commission d'enquête sur l'activité et le fonctionnement des tribunaux de commerce

vers une **nécessaire réforme**

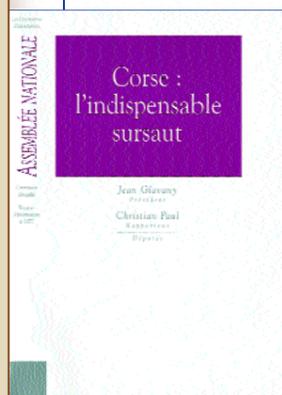
**C**RÉÉE LE 13 JANVIER 1998, la commission d'enquête sur l'activité et le fonctionnement des tribunaux de commerce s'est déplacée à Auxerre, Saint-Brieuc, Toulon, Lyon, Mont-de-Marsan et Paris. Dans son rapport, la commission a porté un regard sévère sur le fonctionnement des tribunaux de commerce et sur le rôle joué par les différents intervenants. **Le développement de pratiques suspectes dans les tribunaux de commerce justifie aux yeux du rapporteur une réforme radicale** consistant entre autres à généraliser l'échevinage, à modifier la carte judiciaire, à supprimer les mandataires liquidateurs et à aligner le statut des greffiers sur celui en vigueur dans les autres juridictions de l'ordre judiciaire.



Commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse

un souci **de transparence**

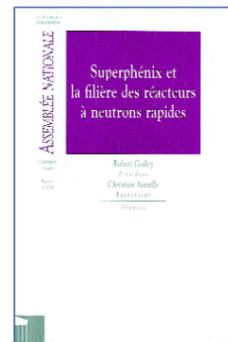
**E**N DÉCIDANT, LE 3 MARS 1998, la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse, les députés reprenaient dans un contexte particulièrement tragique - moins d'un mois après l'assassinat du préfet de Corse - le fil des travaux initiés en 1996 par la mission parlementaire d'information sur la Corse. Au terme de ses travaux, **la commission, dans son rapport adopté à l'unanimité, a plaidé pour une plus grande transparence, pour le maintien de l'action de l'État, le respect de l'intérêt général dans l'île, le réveil civique corse et la solidarité de l'ensemble de la communauté nationale.**



Commission d'enquête sur Superphénix

clarifier **la politique nucléaire**

**L**A COMMISSION D'ENQUÊTE SUR SUPERPHÉNIX a été créée le 10 avril 1998 par l'adoption à l'unanimité d'une proposition de résolution présentée par M. Robert Galley. Elle a commencé ses travaux le 21 avril 1998 et les a achevés le 25 juin 1998 par la présentation et l'adoption du rapport de M. Christian Bataille (n° 1018). Au cours de ses deux mois et demi de travaux, la commission a procédé à 27 auditions, lui permettant de recueillir les témoignages des principaux acteurs du dossier. **Pour le rapporteur, la fermeture de Superphénix « ne doit pas être vécue comme un renoncement à une énergie décisive pour le pays ». Bien au contraire, cette décision doit avoir une double vertu : protéger les choix nucléaires de la France de critiques infondées ; permettre d'affirmer et de clarifier notre politique nucléaire. La commission a souhaité un renforcement du contrôle par le Parlement de la politique de l'énergie.**



Mission d'information sur les perspectives de l'industrie automobile en France et en Europe

réfléchir à **l'échelle européenne**

**E**N 1998, la mission d'information sur les perspectives de l'industrie automobile en France et en Europe a poursuivi ses travaux commencés en 1997. Soucieuse de donner une dimension véritablement européenne à ses propositions, la commission a procédé à l'audition d'importantes personnalités de la filière, tel le secrétaire général d'IG Metal Hanovre, avant de se déplacer aux Pays-Bas et en Italie, pour confronter ses points de vue à ceux de pays où la « culture automobile » est foncièrement différente de celle de notre pays. **Au terme de ses réflexions, la commission a plaidé pour une défense de l'industrie européenne de l'automobile qui, malgré sa diversité de pays à pays, reste selon elle, liée par une indiscutable « solidarité de destins ».**



**Contrôler réellement pour dépenser mieux et prélever moins.**

En octobre 1998, le Président de l'Assemblée a souhaité constituer un groupe de travail sur l'efficacité de la dépense publique. En effet, face à une dépense publique qui a considérablement augmenté, les pouvoirs budgétaires du parlement n'ont guère évolué. Aussi, le rapport propose-t-il, notamment, la création à l'Assemblée en 1999, d'une **mission d'évaluation et de contrôle (MEC)** travaillant en étroite collaboration avec la Cour des comptes et qui est présidée par MM. Augustin Bonrepaux et Philippe Auberger.



CRÉÉ EN 1983, l'**Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** apporte aux responsables nationaux informations et propositions en matière scientifique. Composé de huit députés et huit sénateurs titulaires, il a, entre autres, travaillé en 1998 sur les déchets nucléaires et les plantes transgéniques. Sur ce dernier sujet, l'Office a attiré l'attention sur le fait que l'acquisition par l'agriculture française de ces nouvelles techniques doit s'accompagner d'un effort soutenu de « biovigilance ».